

Historique du génocide des Batutsis au Burundi Des dates et des responsabilités 1916-1996

Hans MEYER, dans son livre "DIE BARUNDI", traduit en français, pose les germes de ce qui deviendra plus tard l'idéologie du génocide au Burundi :

"TANT QUE LES BATUTSI SERONT LES MAITRES DU PAYS, UN ESSOR INTELLECTUEL ET CULTUREL DU PEUPLE BARUNDI DEMEURE IMPOSSIBLE, CAR SEUL CE BAS NIVEAU DES BAHUTU, MAINTENU AU COURS D'UN ISOLEMENT SECLAIRE, ASSURE LA DOMINATION BATUTSI. POUR L'INSTANT EVIDEMMENT, NOUS ALLEMANDS, DEVRONS RESTER EN BONS TERMES AVEC LES BATUTSI ET LES INTERESSER MATERIELLEMENT A NOS INITIATIVES EN URUNDI, CAR NOUS SOMMES ENCORE TROP FAIBLES POUR PARTIR OUVERTEMENT EN CAMPAGNE CONTRE EUX. MAIS LE BUT D'UNE POLITIQUE COLONIALE A PLUS LONG TERME DEVRA ETRE DE BRISER LA DOMINATION BATUTSI, DE LIBERER LES BAHUTU DU JOUG BATUTSI ET DE LES GAGNER A NOS VISEES CIVILISATRICES QUI CORRESPONDENT AUSSI A LEURS PROPRES INTERETS"

(Die Barundi, traduction française, sous le titre "Les Barundi", page 27). Pourtant, à cette époque, les grands responsables du pays sont Hutu et Tutsi dans une même proportion, pendant que du point de vue socio-économique, Bahutu et Batutsi vivent les mêmes conditions.

1959

Au Rwanda, où la population est composée de hutu, tutsi et twa, comme au Burundi, les militaires belges s'associent aux hutu pour massacrer les Tutsi. Un génocide que l'on couvrira et que l'on qualifiera cyniquement de "révolution sociale". C'est cet exemple que les extrémistes hutu du Burundi tentent de suivre depuis plus de 30 ans déjà.

1965

Les extrémistes hutu exterminent les familles Tutsi à MURAMVYA. L'armée et la magistrature arrêtent et répriment les coupables débusqués. A cette époque, l'armée et l'administration sont dominées par les hutu; l'Assemblée Nationale est dominée à plus de 80% par les hutu; et sur 10 ministres du Gouvernement d'alors, on compte (sept) 7 hutu, (deux) 2 tutsi, (un) 1 ganwa. Pourquoi l'extrémisme hutu exécute-t-il le génocide contre les Tutsi quand les hutu ont tant de pouvoir ?

1969

Une tentative de coup d'état militaire de l'extrémisme Hutu avorte dès sa mise à exécution. A nouveau c'est l'armée et la magistrature qui arrêtent et répriment les coupables.

1972

L'extrémisme hutu attaque les familles Tutsi dans presque tout le pays, mais essentiellement au Sud et dans la Capitale. Les tueurs se sont préparés au Rwanda et en Tanzanie. De nouveau, l'armée et la magistrature arrêtent et sanctionnent les coupables. La répression est très dure, proportionnelle à la dimension des méfaits des assaillants.

1988

L'extrémisme hutu attaque les familles Tutsi des Communes NTEGA et MARANGARA au Nord du pays. L'armée bloque la poussée du génocide, mais la magistrature ne réprime pas les coupables; le régime en place les amnistie plutôt. Les tueurs avaient été formés au Rwanda et en Tanzanie; ils agissaient sous la supervision du Président HABYARIMANA du Rwanda.

1991

La ville de Bujumbura est attaquée par des bandes armées venues de CIBITOKÉ. Ce sont des terroristes à nouveau sous la supervision du Président HABYARIMANA du Rwanda. L'armée bloque l'avancée du terrorisme, mais la magistrature ne réprime pas les coupables; le régime les amnistie à nouveau.

Juin 1993

Le Frodebu gagne les élections présidentielles et législatives. Et aussitôt après, c'est la chasse des Hutu de l'opposition et des Tutsi. On les exproprie de leurs terres, on les chasse de l'administration, ... on les tue. Le Frodebu avait été aidé par quelques lobbies internationales sous la supervision du Président HABYARIMANA Juvénal du Rwanda. Des tensions se développent dans les rangs du Frodebu. Le Président de la République s'affronte à plusieurs occasions avec Léonard NYANGOMA, alors Ministre de l'Intérieur et de l'Administration du Territoire.

Pendant ce temps, des frictions se développent dans les rapports entre le Président NDADAYE du Burundi et le Président HABYARIMANA du RWANDA.

Octobre 1993

Le Président NDADAYE est assassiné par des éléments de l'armée. Le génocide des Tutsi qui avait commencé timidement quelques temps auparavant éclate subitement sur au moins 2/3 du territoire. Plus de 100.000 morts selon certaines estimations. Partout où les Tutsi sont minoritaires, les Hutu passent à leur extermination, avec la même méthode, tuant au passage femmes, enfants, vieillards, ...

Février 1994

Monsieur Cyprien NTARYAMIRA, un Hutu du Frodebu, devient Président de la République. Léonard NYANGOMA, un Hutu aussi du Frodebu, alors Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, quitte le pays, de peur d'être arrêté comme auteur du génocide d'octobre 1993. Il va organiser les milices génocidaires à partir du Zaïre et d'autres pays.

Avril 1994

Le Président NTARYAMIRA trouve la mort dans un attentat contre l'avion présidentiel Rwandais, et le nouveau cycle de génocide le plus meurtrier au Rwanda s'instaure.

On réalise que ce qui s'est passé au Burundi en octobre 1993 était une sorte de répétition d'exercices du génocide, puisqu'on découvrira qu'au sein des bandes qui tuaient les Tutsi du Rwanda et les hutu qui refusent l'idéologie nazi se trouvaient - nombreux parmi eux - les extrémistes hutu qui avaient exécuté auparavant le génocide au Burundi.

Septembre 1994

Une convention de Gouvernement est signée entre 12 partis politiques. Elle confirme Monsieur Sylvestre NTIBANTUNGANYA, un Hutu du Frodebu, à la tête du pays.

Dans cette convention, sous l'article 36, les 12 partis politiques signataires reconnaissent qu'en octobre 1993 il y a eu génocide au Burundi.

1993-1996

Depuis 1993, le génocide se poursuit au Burundi. Les milices de Léonard NYANGOMA tuent partout dans le pays : au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest et au Centre. Elles s'attaquent généralement aux enfants, aux femmes, aux vieux.

1916-1996

80 ans de préparation et d'exécution du génocide contre les Tutsi. Sous l'oeil complice et avec une main de coaction de certaines lobbies internationales qui ont initié, qui ont financé, qui ont fourni la logistique ainsi que l'appui moral, médiatique et diplomatique.

Deux poids, deux mesures : ailleurs le génocide est combattu; c'est un crime imprescriptible. Au Burundi, quand il s'agit des Tutsi, c'est à peine si on y voit un crime à poursuivre pénalement. Les Tutsi ne sont-ils pas des humains tout comme les Juifs, les Arméniens ou autres victimes du génocide?

Il faut que les ténors de la Communauté Internationale se réveillent pour condamner et combattre le génocide contre les Tutsi et les massacres aujourd'hui contre les Hutu qui rejettent l'idéologie nazi. Il faut que les représentants et les membres de la Communauté Internationales qui pèsent aujourd'hui évitent que l'Histoire les rendent demain complices des lobbies qui encouragent et font exécuter quotidiennement le génocide au Burundi.

Source: Rapport de la société civile sur le génocide. Auteurs: 21 associations, Bujumbura, Burundi, 1996.